



Au nom de tout le Master 2 nous vous souhaitons une



Très Bonne Année 2010



## CLIMAT – DE HOPENHAGUE A FLOPENHAGUE



Le bilan de la conférence de Copenhague est insatisfaisant. Un simple accord politique a minima non contraignant a été conclu par une trentaine de chefs d'Etat. Les parties y soulignent que le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre temps et s'accordent à dire que la hausse de la température mondiale devrait être inférieure à 2 degrés (au regard des prévisions scientifiques) via des réductions profondes des émissions sur le plan mondiale. Elles omettent de préciser comment et à quelle échéance elles entendent y parvenir. Aucune contrainte juridique n'est déterminée en cas d'inobservation de ces objectifs. Les Etats ont jusqu'au 31 janvier prochain pour officialiser leurs engagements de réduction d'émission pour 2020 et annoncer des objectifs chiffrés. On ne peut que regretter l'échec de ce sommet qui laisse les entreprises polluantes dans le flou quand aux investissements futurs à opérer et renvoie les pays

du sud face à de nouvelles promesses alors que celles de Kyoto n'ont toujours pas été honorées. Les conséquences se font déjà ressentir à la bourse du carbone. Après la chaotique conférence de l'ONU le cours du CO2 a enregistré à Londres sa plus forte baisse depuis le mois de février suite au flou de l'accord conclu au Danemark. Ainsi un an après les 3000 milliards de dollars mobilisés par les Etats pour sauver leurs banques de la crise financière, le fonds de financement de 30 milliards de dollars pour la période 2010-2012 ainsi que la mobilisation de 100 milliards d'euros par an d'ici 2020 pour les pays en développement font pâle figure. Un tel constat donne une résonance particulière à la phrase du président Chavez qui déclarait que « si le climat était une banque, vous l'auriez déjà sauvé ».



## NUCLEAIRE - NOUVEAUX ACCORDS FRANCO-CHINOIS



Après les EPR (European Pressurised Reactor), réacteurs à eau sous pression de nouvelle génération destinés à prendre la relève des actuelles centrales nucléaires, Areva a progressé sur la vente aux Chinois d'une usine de retraitement de déchets nucléaires par la signature d'une déclaration commune lundi 21 décembre. Un accord officiel intergouvernemental devrait suivre en 2010 pour une mise en œuvre qui ne verrait toutefois pas le jour avant plusieurs années. Le marché est estimé à plus de 15 milliards d'euros.

Quant à EDF, qui se positionne également sur le nucléaire en Chine, il a annoncé la création d'une coentreprise chinoise dans laquelle il détiendra 30% et qui gèrera la construction et l'exploitation durant cinquante ans des deux EPR chinois. D'ailleurs Pékin espère installer une capacité nucléaire de 70GW en 2020 contre 9,1 aujourd'hui.



## RECYCLAGE – BIENTÔT ETENDU A TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES ?



Une étude de l'ADEME du 15 décembre 2009 confirme l'intérêt environnemental de l'extension du recyclage à tous les emballages plastiques et non seulement aux bouteilles et flacons. Malgré tout, le surcout semble freiner producteurs comme collectivités. Selon cette étude l'extension du recyclage à tous les plastiques permettrait de créer plus de 1000 emplois, de réduire la consommation d'énergie primaire et les émissions de gaz à effet de serre, la consommation de pétrole et l'acidification de l'air. Seule la consommation d'eau de la filière pourrait augmenter. En revanche le surcout net d'une telle extension se chiffre autour de 600 euros par tonne dont une part très significative liée à l'étape du tri.



## DECHETS – TRAFIGURA S'ACHETE UNE INNOCENCE

La société de négoce internationale, mise en cause dans l'affaire des déchets du Probo Koala déversés en Aout 2006 dans des décharges d'Abidjan s'estime exonérée de toute responsabilité. Après avoir procédé à un règlement amiable, fin septembre, portant sur 33 millions d'euros, aux termes duquel les avocats des victimes affirmaient que les déchets n'avaient pu provoquer ni décès ni maladie grave et ce quelques jours avant l'ouverture d'un grand procès intenté par 31000 victimes, Trafigura vient d'obtenir gain de cause après la condamnation de la BBC pour diffamation.

La chaine Britannique a d'ailleurs émis une déclaration reconnaissant qu'aucune preuve n'établissait que les déversements de Trafigura étaient la cause des problèmes de santé constatés à Abidjan.

Or, les enjeux sont loin d'être éteints puisque dès 2010 un autre procès attend le transporteur de produits pétroliers, accusé de faux en écriture et d'exportation illégales de déchets toxiques...





## JURISPRUDENCE

### CONDAMNATION DE LA FRANCE – IRRESPECT DE LA DIRECTIVE HABITAT

**Cour de Justice et des Communautés Européennes, JOUE 19 décembre 2009, Affaire C-383/09:**

A la suite d'un recours introduit par la Commission des communautés européennes, la France a été condamnée pour non-respect de la directive Habitats. Selon le juge européen, le fait de ne pas instaurer un programme de mesures permettant une protection stricte de Grand Hamster, la France a « manqué aux obligations qui lui incombent en vertu de l'article 12 paragraphe 1 sous d) de la directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats et de la faune et la flore sauvages ».

### SECURITE AU TRAVAIL - SUICIDE

**Tribunal des affaires sociales de sécurité sociale de Nanterre, 17 décembre 2009 :**

Renault a été condamné pour faute inexcusable dans le suicide d'un de ses salariés, ingénieur de 39 ans qui s'est défenestré le 20 octobre 2006 du 5<sup>ème</sup> étage de Renault. La famille estimant que le suicide était lié au stress subit au travail avait intenté un recours contre le fabricant. Le TASS constate que ce dernier n'a pas respecté ses obligations de sécurité. La mort de l'ingénieur avait déjà été reconnue comme accident du travail par la sécurité sociale.

### TAXE CARBONE – INCONSTITUTIONNALITE

**Conseil Constitutionnel, 29 décembre 2009, décision n° 2009-599 :**

Le Conseil constitutionnel a déclaré contraires à la Constitution certaines des dispositions de la loi de finances pour 2010 relatives à l'instauration de la "taxe carbone" qui devait entrer en vigueur le 1er janvier 2010. Ont été censurées les trop nombreuses dérogations mises en place par la loi pour "rupture caractérisée du principe d'égalité devant l'impôt" et "contraires à l'objectif de lutte contre le réchauffement climatique".



## ENVIRONNEMENT – LES QUATRE GRANDS PROJETS DU SENEGAL



Au Sénégal, après avoir dénoncé les promesses non tenues des grandes puissances, le président Wade a évoqué les projets initiés par des africains qui sont en cours de mise en œuvre.

Tout d'abord citons le projet de mur continental destiné à enrayer la salinisation des terres et l'érosion côtière. Ensuite viennent les projets d'éco-villages et de muraille verte pour la recolonisation du désert. Enfin le président sénégalais a évoqué le concept d'énergie gratuite pour l'Afrique par la mise en place d'une centrale solaire de 100 mille méga watts.

Au-delà du Sénégal, c'est toute l'Afrique qui est intéressée par les préoccupations environnementales. Ce continent abrite une faune et une flore très diversifiée et détient l'un des poumons verts du monde (le bassin du Congo). Ceux-ci sont aujourd'hui menacés par la destruction des forêts, les mauvaises techniques agricoles et le braconnage. Compte tenu de l'urgence de la situation, les 2 et 3 juin 2010, se tiendra à Libreville une conférence internationale sur la valorisation de la biodiversité en Afrique. Elle réunira scientifiques, politiques, industriels, ONG et société civile afin de trouver des solutions.



### ECOLOGIE – LES PREMIERS QUADS ELECTRIQUES DE LA POSTE



Appelés Quadéos, 100 quads électriques ont été commandés afin de doter l'entreprise publique d'une gamme complète de véhicules propres.

L'objectif étant de réduire de 15% les émissions de CO2 liées au transport d'ici à 2012, l'utilisation de Quadéos devrait permettre à l'entreprise d'économiser jusqu'à 300 tonnes de CO2 par an.



### SANTE – REDUCTION INJUSTIFIEE DE L'EXPOSITION AUX ONDES

D'après les académies de médecine, des sciences et des technologies, le contenu du rapport de l'Afsset ne justifie pas la réduction de l'exposition aux radiofréquences.

Dans une mise au point du 17 décembre, les scientifiques dénoncent des allégations préjudiciables à l'expertise scientifique.



### OGM – AVIS D'INTERDICTION DE CULTURE DU MAÏS « MON 810 »



Le Haut Conseil des Biotechnologies s'est prononcé contre la ré-autorisation de la culture du maïs génétiquement modifié MON 810, dans son avis du 22 décembre par le ministère de l'environnement.

Il a conclu que les inconvénients globaux d'une autorisation de mise en culture l'emportent sur les avantages.



### BIODIVERSITE – 1 POISSON D'EAU DOUCE SUR 5 EN DANGER

Sur 69 espèces de poissons analysées, 15 sont menacées de disparition, selon une étude réalisée en métropole par le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature et le Muséum national d'histoire naturelle.



### EVENEMENT – CLIM'CITY UN JEU SERIEUSEMENT LUDIQUE



Les « serious games » sont des jeux à caractère pédagogique mis en ligne gratuitement et dont la finalité consiste à délivrer un message sérieux. C'est le cas de Clim'City, une invitation à la gestion d'une ville, librement adaptée de Sim City, mais où il faut corriger toutes les dérives impliquant la dégradation du climat. Par ce type de démarches les organisations humanitaires veulent faire prendre conscience de manière extrêmement réaliste les fléaux qu'elles combattent.